

PROVISOIRE

E/2007/SR.16
17 mars 2009

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Session de fond de 2007
Débat de haut niveau

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA 16ème SÉANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 3 juillet 2007 à 15 heures

Président : M. MÉMORES (Haïti) (Vice-Président)

SOMMAIRE

Examen ministériel annuel : Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement (*suite*)

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

*En l'absence du Président, M. Čekuolis (Lituanie),
M. Mèrorès (Haïti), Vice-Président, prend la présidence*

La séance est ouverte à 15 h 15

Le Président souhaite la bienvenue à la Présidente de l'Assemblée générale, M^{me} Al-Khalifa (Bahreïn) dont la présence témoigne de l'intérêt personnel qu'elle porte aux travaux du Conseil.

Examen ministériel annuel : Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement (*suite*) (E/2007/71, E/2007/81, E/2007/84 et E/2007/CRP.5)

M. Zaichenko (Biélorus) rappelle que les objectifs à long terme de la politique sociale du Biélorus sont d'assurer la croissance, d'améliorer le niveau de vie, de mettre en valeur le potentiel humain et de réduire de chômage et les inégalités. Les mesures que le Gouvernement a prises ont permis d'accroître le revenu réel, de réduire les écarts entre les revenus et d'améliorer les prestations sociales des groupes vulnérables, de sorte qu'au cours des six dernières années, le taux de pauvreté est passé d'un peu moins de 42% à 11% de la population. Le produit intérieur brut (PIB) a plus que doublé entre 1997 et 2007 et l'économie a bénéficié d'un flux d'investissements massif. D'après le Rapport de 2006 sur le développement humain, le Biélorus est l'un des pays dont la disparité entre riches et pauvres est la plus faible. Le taux de chômage – qui atteignait 4% en 1996 – s'établit désormais à 1,1%, mais demeure problématique dans les petites villes et les villes de taille intermédiaire ainsi que dans les zones rurales. De nouvelles stratégies visant à promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises sont mises en oeuvre pour y remédier en stimulant la croissance.

De nombreuses actions sont menées pour promouvoir la santé publique, notamment en réduisant la mortalité maternelle et infantile. Le droit des citoyens à la santé et à la gratuité des soins médicaux est consacré par la Constitution. Il est essentiel de garantir l'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement pour inscrire la mise en valeur du potentiel humain dans la durée. Des résultats ont été obtenus dans le secteur de l'éducation : le taux

d'alphabetisation est actuellement l'un des plus élevés au monde. Le Gouvernement s'attache désormais à améliorer la qualité de l'enseignement. Le succès de sa politique visant à instaurer une économie sociale de marché repose dans une large mesure sur l'amélioration des résultats économiques. Le Biélorus soutient sans réserve les initiatives progressistes dont l'objet est non seulement de réduire la pauvreté, mais de l'éliminer entièrement.

Exposés nationaux volontaires (*suite*)

Le Président invite M. Rubin (commentateur de l'actualité internationale sur la chaîne de télévision Sky News) à intervenir en tant qu'animateur lors des exposés nationaux volontaires.

Éthiopie

M. Manyazewal (Observateur de l'Éthiopie) dit que la réduction de la pauvreté est le principal objectif des politiques et programmes de l'Éthiopie depuis le début des années 1990. Elle est également au cœur de son plan quinquennal de développement accéléré et durable pour mettre fin à la pauvreté qui vise à réaliser de nouveaux progrès à partir d'une évaluation des priorités de développement sur 10 ans et prend en compte les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Les principaux axes de cette stratégie sont le renforcement des capacités à tous les niveaux, le développement du secteur privé, une croissance accrue, la création d'emplois et une répartition plus équitable des profits de la croissance. Dans la mesure où l'agriculture constitue la principale source de revenus de la population, la priorité a été donnée au renforcement et à l'industrialisation du secteur agricole ainsi qu'à la promotion du développement rural. Les agriculteurs sont encouragés à diversifier leurs cultures et à consacrer davantage de terres à des produits exportables ayant une valeur élevée, ce qui est nécessaire pour augmenter le niveau des revenus et accroître la prospérité.

Un autre grand volet de la stratégie nationale vise à faire face aux problèmes démographiques. La population augmente, même si le taux d'accroissement est passé de 3% en 1990 à 2,5% à l'heure actuelle. Il est essentiel, si l'on veut atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, d'améliorer la prise

en charge des filles par le système éducatif ainsi que l'accès à la planification familiale et aux services de santé afin de renforcer le pouvoir d'action des femmes et de promouvoir l'équité du traitement des deux sexes.

Il est également indispensable de développer l'infrastructure dans de nombreux domaines et d'attirer des investissements privés pour inscrire la croissance dans la durée. Il est de même essentiel de renforcer les systèmes éducatif et de santé pour avancer dans la réalisation de cet objectif global qu'est la promotion du développement humain. La gestion des risques, notamment des facteurs internes liés à la conjoncture et des facteurs externes liés aux termes de l'échange, est un autre aspect important à prendre en compte. Le Gouvernement éthiopien – qui est conscient de la complémentarité des actions de développement – s'efforce de créer des synergies entre les différents secteurs concernés.

Il faudrait quelque 5 milliards de dollars par an pour faire face aux besoins de développement recensés dans le plan quinquennal. L'Éthiopie s'est efforcée de mobiliser ses propres ressources à cette fin, en utilisant sa marge de manœuvre budgétaire pour financer ses programmes, grâce notamment à l'augmentation du PIB et à l'accroissement des revenus par habitant qui ont en partie résulté de la croissance de tous les secteurs de l'économie induite par les investissements publics dans l'infrastructure. Un facteur essentiel pour la poursuite du développement sera l'augmentation des exportations.

En ce qui concerne la réduction de la pauvreté, la part des dépenses publiques allouées aux programmes en faveur des pauvres est passée de 43% en 2000-2001 à 62,4% en 2007. Le taux de pauvreté est tombé de 44% en 2000 à 35% en 2007 et devrait être ramené à 29% dans les trois années à venir, tandis que le taux de pauvreté alimentaire est passé de 42% en 2000 à 35% à l'heure actuelle. Les statistiques relatives à la croissance des enfants, au taux de scolarisation, au taux de réussite, à la proportion de garçons et de filles, à la couverture vaccinale et à d'autres formes de prophylaxie enregistrent toutes des améliorations sensibles et persistantes. Des animatrices qualifiées ont par ailleurs été déployées dans les zones rurales pour élargir l'accès à la planification familiale et aux soins de santé primaires.

Compte tenu de ces avancées, Éthiopie est mieux à même d'atteindre les cibles visées dans le cadre de la

réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À cette fin, elle a mis en place un système complet de contrôle des programmes et politiques pour mesurer les prestations et les résultats aux niveaux national, régional et sectoriel.

De toute évidence, les progrès accomplis ont été inégaux et certains secteurs du pays restent à la traîne. Il est donc indispensable de mobiliser toutes les ressources disponibles pour accélérer le rythme des changements. Les perspectives d'évolution sont réelles: les programmes ainsi que le cadre institutionnel national sont en place; un programme de renforcement des capacités et des réformes fiscales sont en cours; des actions suivies sont actuellement menées pour coordonner les activités de développement. L'intervenant se félicite de la détermination de partenaires internationaux, tels que le G-8, à soutenir les efforts déployés par son pays.

Le Gouvernement éthiopien s'efforce de promouvoir une conjoncture économique plus favorable et de surmonter les handicaps naturels du pays, notamment les pénuries d'eau dans le cadre de projets d'irrigation et de gestion des ressources hydriques. A titre d'exemple, l'intervenant cite la réussite récente de l'implantation d'une industrie d'exportation de roses, qui a créé des emplois pour quelques 50 000 personnes, essentiellement des femmes. Les femmes ont un rôle essentiel à jouer dans la stratégie de développement, aussi l'égalité des chances sur les plans de la santé, de l'éducation et de la vie professionnelle figure-t-elle parmi les priorités du plan d'action national en faveur des femmes. Le Gouvernement éthiopien cherche à transformer non seulement l'économie mais l'État lui-même en déléguant des pouvoirs au niveau local pour mieux responsabiliser les acteurs afin de mieux répondre aux besoins de la population.

L'action que l'Éthiopie mène pour surmonter les obstacles et tirer parti de chaque possibilité afin de promouvoir le développement et d'éliminer la pauvreté bénéficie d'un vaste soutien de la population. Ce soutien est précieux alors que le pays avance sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire et œuvre en faveur de la démocratie, du développement et de l'émancipation des acteurs.

M. Rubin (Animateur) se demande quel effet la situation existant sur le plan de la sécurité – notamment le conflit qui oppose périodiquement

l'Éthiopie et l'Érythrée, l'implication de la Somalie et la lutte contre le terrorisme – a eu sur la capacité de l'Éthiopie à répondre aux besoins de ses citoyens et à promouvoir le développement.

M^{me} Houmbedji (Bénin) demande quel effet le contexte régional, notamment la nécessité de protéger des frontières étendues et perméables, a sur l'élaboration des politiques en Éthiopie.

M. Cabral (Guinée-Bissau) félicite l'Éthiopie de l'action qu'elle mène en vue de réduire la pauvreté mais aurait aimé que d'autres exemples de réussite et d'échec soient cités pour que les autres pays puissent s'en inspirer et en tirer des leçons. Il aurait également souhaité avoir davantage d'informations à propos des mesures que l'Éthiopie a prises pour remédier à la sécheresse et à la famine chroniques, des résultats obtenus dans des domaines tels que l'amélioration de l'autosuffisance alimentaire et des conditions de vie ainsi que la réduction de la pauvreté et, enfin, des moyens mis en œuvre pour promouvoir le développement dans un contexte marqué par l'instabilité régionale et les conflits.

M. Ramdriamarison (Madagascar) demande si la croissance économique est imputable à des secteurs économiques particuliers, quel rôle la politique fiscale joue dans cette croissance et si des mesures sont prises pour assurer une redistribution des profits de la croissance qui permette à l'ensemble de la population d'en bénéficier.

M. Janneh (Observateur de la Commission économique pour l'Afrique (CEA)) dit qu'un certain nombre de facteurs ont contribué au succès de l'Éthiopie, malgré les problèmes rencontrés et l'instabilité de la région, à savoir notamment : la continuité de la politique de développement; la volonté de promouvoir la prise en mains par le pays d'une politique de développement fondée sur la décentralisation et sur de larges consultations, un renforcement des capacités axé sur la gestion de l'économie et l'expansion du secteur privé; une utilisation efficace de l'aide publique au développement (APD); une politique systématique visant à encourager la diaspora éthiopienne à investir en Éthiopie; l'instauration de relations avec de nouveaux partenaires internationaux, tels que la Chine, pour réaliser des investissements dans l'infrastructure – notamment dans les réseaux routiers et le secteur de l'énergie.

L'Éthiopie aura toutefois encore besoin de l'aide de partenaires internationaux pour poursuivre sa progression. Il est essentiel que l'expérience de ce pays, qui est le deuxième d'Afrique par sa taille, réussisse et il ne faudrait pas laisser des difficultés temporaires compromettre la coopération internationale en faveur du développement.

M. Neri Neri (Philippines) dit que l'industrie d'exportation de roses, qui est florissante en Éthiopie, illustre le transfert de connaissances appliqué à un pays en développement. Le transfert de connaissance présente l'avantage de ne nécessiter le versement d'aucun intérêt; malheureusement, l'assistance fournie par les pays développés et l'APD ne portent le plus souvent que sur des transferts de fonds et l'APD axée sur l'offre est souvent liée à de coûteux achats de biens et services. Il serait bien plus utile de transférer des connaissances pour stimuler de nouvelles activités économiques dans les pays en développement et d'ouvrir les marchés des pays développés aux exportations des pays en développement qui exploitent ces connaissances. L'intervenant a souvent soulevé cette question devant la Banque asiatique de développement (BAsD) et la Banque mondiale.

Il souhaite toutefois remercier les organismes donateurs, notamment Agency for International Development des États-Unis (USAID) et l'Agence australienne pour le développement international (AusAID), d'avoir contribué à promouvoir le développement de zones défavorisées, comme le sont la plupart des régions musulmanes du Sud des Philippines, où ceux-ci ont joué un rôle important dans les secteurs de l'éducation et de la santé et sur le plan du développement de l'infrastructure rurale.

M. Manyazewal (Observateur de l'Éthiopie) dit que l'Éthiopie n'a qu'une seule guerre à mener, celle qui l'oppose à la pauvreté. Son pays n'a jamais été agressif, ne s'est jamais soulevé, ne se soulèvera jamais contre autrui. S'il est attaqué, il doit toutefois réagir pour se défendre et protéger ses citoyens, son infrastructure, ses écoles et ses routes. Il tente d'abord de régler les conflits par la voie diplomatique, notamment en recourant aux mécanismes de prévention des conflits de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Le budget défense de l'Éthiopie ne représente que 2,5% de son PIB et sa valeur nominale n'a pas augmenté au cours des quatre dernières années.

Le cycle de la famine et de la sécheresse constitue un problème grave qui a contraint les pouvoirs publics à centrer leur action sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. L'agriculture de subsistance étant toujours largement répandue, il n'est pas nécessaire d'injecter de la technologie dans le système d'exploitation agricole. Le Gouvernement a nommé des agents de vulgarisation dans toutes les communes pour aider les agriculteurs à accroître leurs récoltes et leur production de bétail et à gérer les ressources, notamment hydriques. Ces agents conseillent les agriculteurs pour produire à destination du marché en diversifiant les cultures et en cultivant des produits dont la valeur marchande est élevée, de façon à amener la croissance dans les petites et moyennes exploitations. Dans le cadre du programme de protection de la production, on recense en outre actuellement des régions qui sont particulièrement exposées à la sécheresse. Dans les zones rurales, l'agriculture paysanne est un moteur de croissance économique; à l'échelle du pays, l'industrie manufacturière, le traitement des produits agricoles et la construction d'infrastructure contribuent à la croissance. Les revenus fiscaux ont augmenté de quelque 20% par an.

Ghana

M. Gyan-Baffour (Observateur du Ghana), ayant brièvement rappelé le contexte de la politique de développement du Ghana, dit qu'en 2000, l'économie de son pays était limitée, ouverte et fortement dépendante, que la croissance était timide, les institutions publiques faibles, les investissements privés réduits et le taux de pauvreté voisin de 50%. L'inflation dépassait 40%, les taux d'intérêt se montaient à 47% et le service de la dette nationale représentait un fardeau énorme. Face à ces difficultés, le Gouvernement a demandé à bénéficier de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), a arrêté la stratégie de réduction de la pauvreté du Ghana, qui a été mise en oeuvre de 2003 à 2005, et s'est efforcé de stabiliser la situation au niveau macroéconomique, de subvenir aux besoins élémentaires et de fournir des services essentiels. Les objectifs de cette stratégie vont plus loin que ceux du Millénaire pour le développement qui constituent le strict minimum.

Des progrès considérables ont été accomplis entre 2000 et 2006. Le ratio recettes-PIB a augmenté

d'environ un tiers, l'inflation est tombée à 10,5%, les taux d'intérêt sont descendus à 22% et la monnaie nationale s'est stabilisée. D'importants investissements ont été réalisés dans l'infrastructure et les services sociaux, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement. Le Ghana a instauré un climat économique favorable aux entreprises et la croissance du PIB a atteint 6,2%. Le taux de pauvreté a presque diminué de moitié par rapport au début des années 1990 et l'accélération de la croissance de l'agriculture s'est traduite par une amélioration de la sécurité alimentaire et une diminution du taux de malnutrition.

Une stratégie de deuxième phase pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté a été formulée pour la période allant de 2006 à 2009. Cette nouvelle stratégie met davantage l'accent sur les politiques de croissance qui favorisent la création de richesses et la réduction de la pauvreté. Elle intègre les programmes de développement et les programmes sectoriels en concurrence dans un plan directeur de développement unique, en regroupant les actions que mène le Ghana dans le cadre de l'application de divers instruments et de l'exécution d'initiatives en matière de développement et de droits de l'homme et repose sur quatre grands axes: la stabilité macroéconomique, la compétitivité du secteur privé, une mise en valeur énergique des ressources humaines et la bonne gouvernance. Ses objectifs concernent notamment la modernisation de l'agriculture, le développement de l'infrastructure du pays, l'amélioration de la qualité de l'éducation, des services de santé et de l'approvisionnement en eau potable ainsi que l'élargissement de l'accès à ces biens et services, mais elle vise aussi à assurer la bonne gouvernance, notamment par l'intermédiaire de la décentralisation.

Seuls quelque 30% des besoins d'investissement pouvant être couverts par les recettes publiques, il faut faire appel pour le reste à des dons et à un soutien budgétaire, à des prêts assortis ou non de conditions libérales et à un renforcement de l'assistance fournie par les partenaires de développement. Comme le Ghana participe au partenariat mondial pour le développement, le Gouvernement espère que les donateurs l'aideront davantage au cours des prochaines années, notamment en lui fournissant un soutien budgétaire, plus facile à coordonner et à gérer que des prêts destinés à des projets précis.

L'action du Ghana en faveur du développement a montré son efficacité, mais l'intervenant note avec préoccupation que les institutions financières internationales bilatérales et multilatérales sont davantage enclines à sanctionner qu'à récompenser. Il espère que cette situation changera.

M. Rubin (Animateur), notant que les efforts déployés pour lutter contre la corruption, encourager la transparence et garantir la bonne gouvernance devraient être récompensés, appelle les représentants des pays développés à tenter d'expliquer comment un tel paradoxe pourrait être évité à l'avenir.

M. Fernie (Royaume-Uni) dit que la répartition de l'aide est une question complexe qui a été soulevée dans chacun des exposés nationaux. Il est largement établi que les organismes d'aide multilatérale telles que les institutions spécialisées des Nations Unies et la Banque mondiale ont tendance à répartir les ressources entre les différents pays selon des modèles quasi-scientifiques soigneusement élaborés. La plupart des donateurs bilatéraux, dont le Royaume-Uni, ont adopté une démarche plus individuelle, autrefois exagérément influencée par l'existence de liens historiques et par la proximité géographique au détriment de critères concernant notamment la population et les besoins. Au Royaume-Uni, on s'est efforcé de remettre en question ces postulats et d'examiner comment, compte tenu de l'engagement d'un pays en faveur des objectifs du Millénaire, les aides peuvent être utilisées au mieux pour arracher davantage de gens à la pauvreté.

Les donateurs bilatéraux ont aussi dû prendre en considération certains autres facteurs essentiels, notamment l'effet marginal de l'aide. En termes purement numériques, le plus grand nombre de pauvres vivent en Chine et en Inde, mais à l'issue d'échanges avec les gouvernements de ces pays, il s'est avéré plus urgent d'y mettre en oeuvre des programmes de coopération technique, de lutte contre le VIH/sida et de décentralisation fiscale, qui sont relativement peu coûteux.

L'opinion publique est un autre élément à prendre en compte, notamment dans la mesure où elle influe sur les décisions des organes délibérants concernant le prélèvement sur les recettes fiscales de ressources destinés à l'aide au développement. L'opportunité d'assortir l'aide bilatérale et multilatérale de conditions économiques a été longuement débattue. Le Gouvernement britannique est opposé à de telles

méthodes car il estime qu'elles sont inefficaces et semblent en contradiction avec le principe de décentralisation des choix et responsabilités au niveau national. De nombreux députés souhaitent toutefois un contrôle plus rigoureux, en particulier s'agissant de soutien budgétaire direct, et mettent en cause la responsabilité effective des gouvernements bénéficiaires et leur respect des droits de l'homme. Les participants ont entendu le Gouvernement de la Barbade dire que la communauté internationale faisait trop peu pour les petits États insulaires et les pays à revenu intermédiaire, le Gouvernement éthiopien qu'elle faisait trop peu pour les grands pays et le Gouvernement ghanéen qu'elle faisait trop peu pour les pays qui obtenaient de bons résultats. Il faut espérer qu'il sera remédié à certains de ces déséquilibres dans les années à venir à mesure que le respect de leurs engagements par les donateurs se traduira par une augmentation du montant de l'APD, mais la communauté internationale toute entière peut aussi réfléchir à l'ensemble des modalités d'attribution de l'aide, bilatérale et multilatérale. Le Royaume-Uni sera heureux de participer à ce débat.

M^{me} Carvalho Lopes (Brésil) dit qu'en matière de lutte contre la pauvreté, l'obtention de résultats passe par la fourniture permanente, systématique et généralisée de services sociaux aux pauvres, indépendamment des changements de gouvernement. À cet égard, l'expérience du Brésil a montré que les programmes de grande envergure étaient les plus efficaces.

Il est extrêmement important d'arrêter des modèles institutionnels pour combattre la pauvreté, la faim et les inégalités dans le monde. En 2006, le Brésil a adopté une loi organique sur la sécurité alimentaire et la nutrition qui institue le droit à l'alimentation et fait obligation à l'État de le garantir. Une conférence nationale, la troisième du genre, se tient actuellement à Fortaleza sur ce sujet, avec la participation de quelque 3 000 représentants des pouvoirs publics, de la société civile et d'organisations internationales. Outre les ressources financières requises, il faut structurer les programmes et services en fonction des objectifs du Millénaire pour le développement, de façon à ce que les services publics sociaux soient adaptés aux différents besoins. Il serait utile de savoir quels modèles sont utilisés dans d'autres pays.

M. Cabral (Guinée-Bissau) félicite le Ghana des progrès spectaculaires qu'il a accomplis; leur incidence

sur la réduction de la pauvreté est appréciable et ils pourraient inspirer d'autres pays d'Afrique. Le passage d'une économie réglementée à une économie libérale de marché est largement responsable de la réussite du pays, mais les efforts remarquables que ce dernier a déployés sur les plans de la bonne gouvernance, des investissements dans l'éducation et des soins de santé ont aussi joué un rôle essentiel. L'intervenant espère que le Ghana recevra l'aide budgétaire dont il a besoin et qu'il continuera de bénéficier de l'appui de la communauté internationale, car il est important que les pays qui font des progrès soient encouragés à poursuivre dans cette voie pour pouvoir servir de modèles à d'autres pays en développement.

M^{me} Houmbedji (Bénin), notant que sa sous-région a récemment traversé une crise énergétique et que le Bénin comme le Togo sont fortement tributaires des approvisionnements énergétiques du Ghana, demande quels sont les projets de ce dernier dans le domaine de l'énergie. Elle se demande si le Ghana sera toujours en mesure d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés pour la période 2007-2009 au cas où ses difficultés énergétiques persisteraient.

M. Janneh (Observateur de la Commission économique pour l'Afrique) dit que la réussite du Ghana montre quels résultats permet d'obtenir une gestion responsable de l'économie. Les efforts soutenus que le pays a consentis dans le domaine de la gouvernance ont également largement contribué à améliorer sa situation. Le Ghana est l'un des premiers pays à avoir adhéré au Mécanisme d'évaluation intra-africaine, qui constitue l'expression la plus crédible de l'engagement de l'Afrique en faveur de la bonne gouvernance. Le Ghana, qui a aussi profité de la stabilité relative de la sous-région, constitue la principale destination des investissements inter-régionaux. Il a largement bénéficié de l'aide publique au développement international et l'intervenant espère qu'il ne sera pas pénalisé pour son succès.

M. Fetzer (Allemagne) se félicite de la nouvelle formule d'exposé national adoptée dans le cadre de l'examen ministériel; des pays en développement ont ainsi pu présenter leurs réussites et d'autres en pu en tirer des leçons. Les échanges entre donateurs et pays bénéficiaires ont ainsi été marqués par un nouvel état d'esprit dont l'intervenant espère qu'il perdurera lors des prochaines séances. Il demande des précisions sur les motifs de la croissance spectaculaire du secteur

agricole du Ghana, qui a d'importantes incidences sur la production et les exportations alimentaires.

M. Ramdriamarison (Madagascar) salue également les réalisations du Ghana. Il demande au représentant du Ghana d'exposer les données d'expérience de son pays ainsi que la méthodologie employée en ce qui concerne la politique monétaire et le recouvrement des impôts. Il demande si le Ghana atteindra les objectifs du Millénaire pour le développement même si son déficit budgétaire n'est pas financé.

M. Akram (Pakistan) rappelle que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dépend à la fois de l'action nationale et du partenariat international. Il est encourageant que tant de pays en développement aient accepté de soumettre leurs projets pour examen à leurs pairs lors de la séance, mais l'intervenant déplore qu'aucun pays développé ne l'ait fait. Il propose, pour que la session de 2008 soit plus équilibrée, que des exposés soient présentés par exemple par quatre pays en développement et quatre pays développés.

En réponse aux observations concernant la nécessité d'établir une corrélation entre la façon dont un pays s'acquitte de la gestion des affaires publiques et le niveau d'aide au développement dont il bénéficie, l'intervenant souligne qu'il convient de tenir compte de la complexité des questions de gouvernance et de corruption. La corruption revêtant une dimension internationale plus large, il faut renforcer la coopération Nord-Sud dans ce domaine, en particulier dans les pays qui facilitent l'évasion des capitaux. Les bons résultats de certains pays devraient être récompensés par l'octroi d'aide au développement, mais les États fragiles qui ne sont pas en mesure d'assurer une gouvernance solide ne devraient pas être laissés de côté.

M. Sow (Guinée) salue lui aussi la réussite du Ghana. Il souhaite savoir quels sont le montant actuel du fardeau de la dette et le coefficient d'endettement. Notant que de nombreux pays ont indiqué que leur position débitrice s'était aggravée lorsqu'ils ont atteint le point d'achèvement de l'Initiative renforcée en faveur des PPTE, il souhaite savoir si le Ghana n'est pas dans ce cas.

Il demande si le taux d'inflation actuel – 10% – est jugé acceptable ou s'il entravera l'accélération du développement dans le pays. Notant que le Ghana a

enrayé la dévaluation de la monnaie nationale, il demande quelle est sa position par rapport à la zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest.

M. Fernie (Royaume-Uni), en réponse à la proposition tendant à ce que les pays donateurs soient aussi passés en revue lors de l'examen ministériel de 2008, rappelle que – même si de nombreux pays en développement pensent sans doute que ce mécanisme ne convient pas – il existe un processus d'examen collégial par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il est personnellement favorable à cette proposition, qui devrait être approfondie. Si le Conseil économique et social devait procéder à un tel examen, celui-ci ne devrait pas porter uniquement sur les membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, car on compte aussi un certain nombre de nouveaux donateurs dont les activités ont une incidence appréciable. Il faudrait que la question soit débattue au sein de l'Union européenne avant qu'une position officielle puisse être adoptée à ce sujet.

M. Gyan-Baffour (Ghana) dit qu'une partie de la dette de son pays a été annulée dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des PPTTE puis de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. Le coefficient d'endettement par rapport au PIB s'établit désormais à 10%, contre 24% en 2003. Même si le Ghana est toujours un pays très pauvre, il n'est donc plus lourdement endetté.

Concernant l'inflation, l'objectif est de passer des 10,5% actuels à un taux à un seul chiffre d'ici la fin de 2007. Les efforts de stabilisation du pays portent essentiellement sur le coefficient d'endettement par rapport au PIB, en particulier en ce qui concerne la dette intérieure. La loi dispose désormais que le Gouvernement ne doit pas emprunter plus de 10% des recettes de l'année précédente et la Banque du Ghana est habilitée à décider de la politique monétaire de façon autonome sans intervention du Gouvernement. Il a été décidé que 20% des montants épargnés dans le cadre de l'Initiative en faveur des PPTTE devaient être consacrés au service de la dette intérieure; les dépenses publiques ont par ailleurs été limitées pour éviter une aggravation de la dette.

L'intervenant sait gré au Royaume-Uni, qui est le premier donateur bilatéral du pays, de ses contributions directes au budget et dit que l'une des raisons pour lesquelles le Ghana bénéficie d'une aide au

développement réside dans les mesures qu'il a prises pour garantir la transparence de l'ouverture des crédits budgétaires.

L'intervenant souscrit à l'opinion de la représentante du Brésil à propos de la nécessité d'institutionnaliser l'action des pouvoirs publics en matière de lutte contre la pauvreté et se félicite d'avoir l'occasion de pouvoir tirer des enseignements des modèles appliqués dans ce pays. Il remercie les représentants de leurs félicitations mais souligne que le Ghana ne peut pas se permettre de se laisser aller. En réponse au représentant du Bénin, il fait observer que le système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain permet aux pays voisins de partager de l'énergie et que le Ghana construit actuellement des routes qui le relieront à ces pays. Notant les problèmes que pose parfois la barrière linguistique, il fait observer que les députés ghanéens sont encouragés à apprendre le français pour pouvoir mieux communiquer avec les pays francophones de la région. Enfin, il dit que le principal facteur de croissance du secteur agricole est la production de cacao: en 2002 et 2003, la pulvérisation d'insecticide par les agriculteurs aux frais du Gouvernement s'est immédiatement traduite par une augmentation radicale de la productivité. En outre, depuis 2000, le pourcentage de terres irriguées est passé de 1,4 à près de 12%.

La séance est levée à 17 h 25 et reprend à 15 h 40.

Cambodge

M. Chhay Than (Cambodge) dit que, depuis huit ans, le Cambodge et sa population connaissent les bienfaits de la paix, de la stabilité politique et d'une croissance économique rapide. Le Gouvernement a entamé un processus de réforme dans le cadre de la Stratégie rectangulaire qu'il a mise en place pour la croissance, l'emploi, l'équité et l'efficacité et du Plan stratégique national de développement, lesquels ont favorisé un développement économique rapide. De 2000 à 2006, le taux de croissance moyen était de 9,4%/an, le revenu moyen par habitant était passé de 288 à 513 dollars et, en moyenne, l'inflation était restée inférieure à 3%. Le taux annuel d'accroissement de la population a été ramené de 2,49% en 1998 à 1,81% en 2004. La lutte contre la pauvreté a progressé au cours des 10 dernières années, mais 35% de la population vivent toujours dans la pauvreté et la mortalité reste élevée. Le Gouvernement est conscient que ces résultats n'auraient pu être obtenus sans les

généreuses contributions de ses partenaires de coopération.

En termes de gouvernance, les priorités du Gouvernement sont de renforcer les capacités et l'efficacité du secteur public, notamment en luttant contre la corruption, de faire avancer la réforme de la justice, d'améliorer la gestion des fonds publics et de poursuivre la réforme de l'administration publique.

Grâce à la mise en oeuvre de la stratégie de développement du secteur financier, le système financier cambodgien a pu jouer un rôle important dans le renforcement de la base de la croissance économique. Les autres priorités à moyen terme dans ce domaine comportent notamment des mesures visant à renforcer la supervision du système bancaire et à développer le microfinancement pour les pauvres ainsi que le microcrédit pour les petites et moyennes entreprises. Il ne faut pas relâcher les efforts, mais des progrès ont déjà été accomplis dans le cadre de la réforme qui vise à développer le secteur privé, notamment en ce qui concerne l'amélioration des mécanismes institutionnels et du cadre réglementaire.

Le Gouvernement n'ignore pas que si l'économie dépendait exagérément du secteur public et de l'industrie touristique, qui sont soumis à une rude concurrence et vulnérables en cas de crise, les travailleurs cambodgiens risqueraient de perdre leur emploi. C'est pourquoi le plan stratégique national de développement a donné la priorité absolue à la promotion de l'agriculture et des secteurs ruraux qui subviennent aux besoins de plus de 80% des Cambodgiens. Ces dernières années, le Gouvernement a investi une partie considérable des ressources limitées dont il dispose dans les ressources en eau et les réseaux d'irrigation. Comme il est également important d'investir dans le développement de l'infrastructure socio-économique, notamment dans les routes, les ponts, les centrales électriques et les réseaux de distribution d'eau salubre dans les zones rurales, le Gouvernement remercie ses partenaires de développement de leurs généreuses contributions à cet effet. Conscient que les ressources naturelles, en particulier la terre, sont un élément essentiel pour assurer le développement économique et social et réduire la pauvreté, en particulier dans les zones rurales; il juge préoccupantes les informations faisant état d'une augmentation de la concentration des terres et du nombre de paysans sans terres. Afin de remédier à ce problème, il a adopté des mesures pour distribuer

des terres et remettre des titres fonciers, notamment sur des zones peu boisées ou occupées illégalement, en particulier aux paysans sans terres des régions isolées.

À terme, l'ambition du Gouvernement est d'édifier un pays développé sur le plan culturel et exempt de maladies, dont la population soit instruite, ne connaisse ni la pauvreté, ni l'analphabétisme et vive en harmonie, sans discrimination fondée sur le sexe, la religion ou le statut social. Bien que des progrès décisifs aient été accomplis, notamment en termes de réduction du taux de prévalence du VIH/sida, le Gouvernement sait qu'il lui reste beaucoup à faire pour atteindre les objectifs du Millénaire et qu'il a besoin à cette fin de la solidarité de la communauté internationale.

M. Tsuvuoka (Japon) dit qu'au cours des 30 dernières années, le Japon a fait des dons importants au Cambodge et au Bangladesh sous la forme de prêts, d'annulation de dettes, de subventions et de coopération technique et que sa délégation se félicite des progrès de ces deux pays en matière de développement. Le Japon accueillera une réunion sur le développement de l'Afrique, qui devrait se tenir à Tokyo en 2008 et à laquelle participeront des chefs d'État et partenaires africains s'intéressant au développement de l'Afrique. Au cours de cette réunion, organisée sous les auspices de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), des débats seront consacrés au développement durable, à la sécurité commune et à l'environnement, notamment aux changements climatiques. La délégation japonaise rend hommage au Cap-Vert pour sa discipline et sa bonne gouvernance et félicite le Gouvernement cap-verdien de son action en faveur du développement.

M. Kim Hak-Su (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique) dit que le Cambodge, qui est l'un des 14 pays les moins avancés (PMA) de la région Asie-Pacifique, a accompli des progrès remarquables ces dernières années et a enregistré un taux de croissance exceptionnellement élevé en 2006 malgré de graves problèmes. Le Cambodge a par ailleurs donné l'exemple en ramenant le taux de prévalence du VIH/sida parmi la population adulte de 3% en 1997 à 1,9% en 2003. D'autres pays s'inspirent actuellement de ses programmes et politiques pour élaborer les leurs. Malgré ces progrès considérables, le Cambodge connaît encore des difficultés et a besoin d'une aide au développement

durable, d'un accès au marché pour ses produits et services, ainsi que d'investissements étrangers directs sensiblement plus importants. Il a besoin d'aide pour promouvoir le développement de son infrastructure et de ses ressources sociales dans des domaines tels que la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement. Il faudrait mieux exploiter le potentiel du secteur privé, en particulier en tirant parti des possibilités d'échanges et d'investissements sous-régionaux et régionaux pour que le Cambodge soit mieux à même d'atteindre les objectifs du Millénaire.

M^{me} Eshmambetova (Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement) dit que sa délégation est heureuse que les PMA aient été fortement représentés parmi les pays qui ont présenté des exposés spontanément. Les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement constituent les groupes de pays les plus vulnérables; leur revenu par habitant est faible, leurs indices du capital humain sont bas et ils sont vulnérables face aux problèmes environnementaux. En 2005, il a été recommandé que le Cap-Vert, qui traverse actuellement une période de transition, ne soit plus classé dans la liste des pays les moins avancés.

Les réussites dont il a été rendu compte lors des exposés nationaux témoignent d'une volonté politique forte, d'un processus de développement vigoureux, ainsi que de partenariats fructueux entre la société civile, le secteur privé, les pays donateurs et les organisations internationales. C'est l'efficacité avec laquelle ces pays ont mobilisé des ressources – microcrédit, envois de fonds et recouvrement des impôts – qui leur a permis de connaître un réel développement. Leurs efforts pour proposer des produits à plus forte valeur ajoutée ont également alimenté la croissance. Alors que l'Accord sur les textiles et les vêtements a pris fin, le Bangladesh a maintenu sa production en mettant en oeuvre différents programmes et s'est doté d'un secteur textile compétitif.

La croissance et le développement durable des pays sans littoral sont freinés par l'absence d'accès à la mer et les frais de transport qui en découlent. Les petites îles sont menacées par les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer. Dans leurs exposés, les représentants des pays ont souligné que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le

développement n'était pas une fin en soi, mais une étape vers la mise en oeuvre de stratégies nationales de développement à long terme.

M. Cabral (Guinée-Bissau) dit que le Cambodge ressuscite après avoir traversé une période atroce qu'il ne faudrait jamais oublier et qui ne devrait jamais se reproduire. Le Cambodge a toujours joué un rôle important dans la sous-région et le Mouvement des pays non alignés est un partenaire de taille stimulant pour les pays pauvres qui veulent croire en un avenir meilleur. L'intervenant se félicite des progrès accomplis au Cambodge, notamment de l'action menée pour juguler l'inflation et pour faire en sorte que la population rurale puisse bénéficier des fruits du développement. Les pays donateurs devraient se montrer généreux à l'égard du Cambodge; il faudrait que la communauté internationale lui témoigne davantage sa confiance et son soutien, non seulement pour l'aider à surmonter ses déficits financiers mais aussi pour contribuer à son développement social.

M. Rubin (Animateur) dit que la situation du Cambodge montre que l'aide peut être efficace. En ce qui concerne la corruption, il note que le Cambodge et le Bangladesh figurent aux dernières places du tableau des indices de perception de la corruption établi par Transparency International alors que le Ghana se situe dans la moitié supérieure de ce tableau; or le Cambodge et le Bangladesh touchent chaque jour une aide financière deux fois plus élevée que le Ghana. N'est-il pas paradoxal que l'aide versée à un pays dont on sait qu'il est deux fois plus transparent et honnête que les autres soit deux fois moins élevée?

M. Chhay Than (Cambodge), s'exprimant au nom de son Gouvernement, remercie les autres pays de leur soutien sans faille.

Cap-Vert

M. Borges (Cap-Vert) dit que le Cap-Vert, qui est un petit pays d'Afrique de l'Ouest formé de 10 îles, dont 9 sont inhabitées, a toujours besoin d'investissements pour développer et entretenir son infrastructure. Les difficultés que rencontrent les petits États insulaires en développement comme le sien montrent qu'il faut faire davantage pour s'acquitter des engagements énoncés dans la Déclaration de la Barbade, le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et la Stratégie de Maurice. Le Cap-Vert

est particulièrement vulnérable sur les plans de l'environnement, de l'économie et de la sécurité. Seuls 10% des sols sont cultivables et la rapidité de la désertification et de l'érosion ainsi que la faiblesse et l'irrégularité des précipitations entravent le développement de l'agriculture. Compte tenu du manque de ressources naturelles, la production agricole nationale ne couvre que 15 à 20% des besoins du pays en céréales. La population souffre ainsi de malnutrition chronique. Le manque de capacités de production du pays provoque un profond déséquilibre entre les importations et les exportations.

De par sa situation géographique, le Cap-Vert est exposé à de multiples formes de trafic ainsi qu'aux risques économiques, politiques et sociaux que cela suppose. Les mesures de lutte contre le trafic risquent de détourner les maigres ressources des secteurs essentiels de développement. La sécurité et le développement du pays sont donc étroitement liés.

Le développement du Cap-Vert se caractérise par une forte dépendance vis-à-vis de l'appui extérieur, qui persiste depuis l'indépendance, et la réussite du passage à la démocratie. Trois cycles électoraux complets se sont achevés aux niveaux des présidentielles, législatives et municipales. Dans le cadre des mesures que le Cap-Vert a prises pour promouvoir la bonne gouvernance, celui-ci s'est engagé à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, quatre instruments ont été élaborés: une stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté; une stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire; un programme quinquennal pour la sécurité alimentaire; une stratégie nationale de promotion du développement agricole. La gestion du développement doit être simplifiée; en effet, un temps excessif est souvent consacré à l'élaboration d'instruments et non à leur mise en oeuvre, notamment lorsque les institutions sont fragiles. Pour atteindre les objectifs du Millénaire, le Gouvernement, les partis politiques et les autorités élues aux niveaux national et local doivent assumer pleinement leurs responsabilités respectives.

La communauté internationale a pris de nombreux engagements dans le cadre des objectifs du Millénaire, notamment de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. Mais les résultats sont rarement à la hauteur des attentes. Il faut en particulier surmonter la contradiction existant entre le principe de l'appropriation et les réglementations

souvent rigides établies par les donateurs. La question de la crédibilité des déclarations de la communauté internationale doit être abordée plus ouvertement.

Sans toutefois traverser de crise alimentaire, le Cap-Vert connaît une insécurité alimentaire structurelle et manque de ressources pour financer les produits alimentaires. En ce qui concerne la réduction de la pauvreté, il convient de traiter les statistiques macroéconomiques – souvent fondées sur des extrapolations – avec prudence. Les indices positifs de 1999-2002 ont tendance à masquer la disparité croissante entre riches et pauvres, mais des chiffres incomplets depuis lors indiquent que cette tendance pourrait marquer un fléchissement. Le Gouvernement, les autorités municipales et les ONG ont mis au point des activités pour lutter contre la pauvreté, en particulier dans le domaine crucial de l'éducation, qui influe sur tous les autres aspects du développement. L'élaboration de programmes ciblés s'est par ailleurs traduite par une amélioration marquée de l'accès à l'eau potable, des services d'assainissement, des soins de santé, du logement et de l'approvisionnement en énergie, ainsi que par des améliorations des niveaux dans l'éducation primaire, secondaire et supérieure et une quasi-équité du traitement des deux sexes.

L'objectif du Cap-Vert demeure de réduire la pauvreté de 20% d'ici à 2015. Certains des objectifs du Millénaire pour le développement ont déjà été atteints ou sont en passe de l'être. L'intervenant engage les donateurs à continuer d'aider le Cap-Vert, même si des progrès ont déjà été accomplis. Le Programme alimentaire mondial (PAM), qui met en oeuvre un programme exemplaire de cantine scolaire, a veillé à ce que les enfants reçoivent une alimentation adéquate et apporté une aide aux femmes soutiens de familles. Malheureusement, comme un certain niveau de développement a été atteint, le PAM a annoncé qu'il allait se retirer du Cap-Vert. Les critères de retrait devraient être souples et, pour les programmes de sécurité alimentaire, ils devraient être directement liés à la capacité agricole du pays bénéficiaire.

Le Cap-Vert doit s'attaquer à un certain nombre de problèmes pour ne plus être classé parmi les pays les moins avancés; il lui faut notamment réduire sa vulnérabilité, obtenir une aide financière pour maintenir les équilibres macroéconomiques et assurer le service de la dette, continuer de réduire la pauvreté et renforcer la cohésion sociale. Il a accepté de relever ces défis, mais il lui semble illogique d'être cité en

exemple et d'être en même temps pénalisé en raison de ses progrès. L'intervenant fait observer qu'il est malvenu de couper l'arrivée d'essence d'un avion au moment où il décolle.

M. Feyder (Luxembourg) tient à assurer le Gouvernement du Cap-Vert, qui a fait preuve d'une grande volonté et de détermination pour atteindre les objectifs du Millénaire, que son pays – qui a le privilège de faire partie des principaux partenaires du Cap-Vert – n'a pas l'intention de compromettre ces progrès. Soulignant l'importance de l'appropriation des programmes, l'intervenant dit que la coopération bilatérale entre le Luxembourg et le Cap-Vert s'est inscrite dans un programme de coopération à valeur indicative qui garantit la transparence de la mise en oeuvre des projets communs. Les deux parties ont tenu des consultations périodiques pour déterminer quels secteurs devaient bénéficier d'une attention prioritaire et pour arrêter des directives concernant la conduite de ces activités. À ce jour, la priorité a été donnée à l'éducation, ainsi qu'à la santé et l'eau; l'intervenant saisit l'occasion pour informer le Conseil des résultats obtenus grâce à la mise en place d'un système national de formation technique et professionnelle.

M. Ould Tolba (Mauritanie) dit qu'il est impressionné par les actions que le Cap-Vert a menées dans les domaines de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire. L'exemple du Cap-Vert a mis en évidence le lien entre bonne gouvernance et développement sain et a montré aux autres pays de la région ce qui pouvait être fait avec de la détermination et des partenariats constructifs.

M^{me} Houmbedji (Bénin) dit que l'expérience du Cap-Vert est une source d'inspiration pour tous les pays les moins avancés qu'elle rassure en montrant qu'ils ne sont pas condamnés à demeurer peu développés. Les partenaires du Cap-Vert peuvent aussi être fiers que le pays ait réussi à changer de statut avec leur aide. L'intervenante espère que les participants pourront revenir sur les questions fondamentales posées par le représentant du Cap-Vert à propos des paradoxes mis à jour par la réussite de ses efforts de développement. Elle estime enfin qu'il pourrait être utile que le Cap-Vert fasse un exposé complémentaire d'ici quelques années pour relater les données d'expérience qu'il aura acquises à partir du moment où il n'a plus fait partie des PMA.

M. Cabral (Guinée-Bissau) rend hommage au Cap-Vert qui, loin de se résigner à sa vulnérabilité, s'est attaqué aux problèmes avec courage et détermination. Ce n'est bien sûr pas le moment de cesser d'aider le Cap-Vert, alors que son développement démarre. Les procédures mises en évidence dans le cadre de l'action du PAM méritent un examen plus approfondi: il est essentiel dans le cas du Cap-Vert que les programmes d'alimentation scolaire soient poursuivis pour qu'une alimentation de base soit fournie aux enfants.

En ce qui concerne la question de l'immigration clandestine et les autres problèmes qui risquent de compromettre la sécurité du Cap-Vert, les partenaires européens et la communauté internationale doivent faire le nécessaire pour veiller à ce que les difficultés soient gérées de façon collective dans l'intérêt de tous.

M. Angula (Observateur de la Namibie) dit qu'il est important de faire connaître la réussite du Cap-Vert pour montrer comment l'esprit humain peut triompher de l'adversité. Tout doit être fait pour maintenir la tendance actuelle et il serait regrettable que le processus s'inverse du fait de facteurs externes négatifs.

Souhaitant au Cap-Vert la bienvenue dans le groupe des pays à revenu intermédiaire, dont la Namibie fait partie, l'intervenant fait observer que des membres de ce groupe semblent parfois avoir été pénalisés pour leurs résultats. La communauté internationale a la responsabilité collective de veiller à ce que les poussées de développement soient soutenues. S'il est essentiel de redéployer les ressources vers les pays qui en ont le plus besoin, il est également opportun de veiller à ce que ceux qui ont évolué de façon positive ne reviennent pas au point de départ. La communauté internationale doit examiner les instruments pertinents pour soutenir et stimuler les économies en transition.

M. Raubenheimer (Afrique du Sud) dit que les exposés nationaux spontanés ont permis de voir dans quelle mesure les pays qui y ont participé ont assumé la responsabilité principale de leur développement dans le cadre de partenariats internationaux. Il pense que les autres acteurs de ces partenariats devraient eux aussi contribuer aux futurs examens ministériels. Le débat ne devrait pas se réduire à de simples échanges entre donateurs et bénéficiaires, mais être axé sur les partenariats efficaces, la coopération Sud-Sud, ce que

les pays ont fait pour eux-mêmes et en quoi d'autres les y ont aidés. À cet égard, il estime que les prochaines séances ministérielles du Conseil devraient porter davantage sur les défis mondiaux que les pays doivent relever. Ils ne devraient pas prendre la forme d'un examen collégial mais mettre en commun les données d'expérience et les meilleures pratiques pour permettre aux pays de s'attaquer aux problèmes communs.

En ce qui concerne l'observation formulée par l'animateur à propos des conclusions de Transparency International, le décalage apparent entre la bonne gouvernance et la répartition de l'aide montre peut-être que même si la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption sont extrêmement importants, il ne s'agit pas d'en faire des fins en soi, comme certains pays y sont enclins.

M. Steeghs (Pays-Bas) dit que son Gouvernement accueille avec satisfaction les propositions tendant à élargir la participation aux prochains examens ministériels. Les Pays-Bas, qui attachent un grand prix à leur coopération avec leurs partenaires de développement, sont heureux de constater que 4 des 6 pays qui ont fait des exposés font partie des 36 pays auxquels ils ont destiné leur aide au développement. Suite aux diverses observations de l'animateur, l'intervenant convient avec le représentant du Royaume-Uni qu'il est essentiel de cibler l'assistance bilatérale pour qu'elle soit efficace. Par ailleurs, l'une des raisons pour lesquelles son Gouvernement est un si ardent partisan de l'Organisation des Nations Unies tient au fait que celle-ci est à même de traiter tout l'éventail des besoins de développement. Les Pays-Bas attachent également une grande importance à l'objectif concernant l'instauration d'un partenariat mondial en faveur du développement et se félicite que leur action en matière d'aide au développement soit soumise à un contrôle public.

L'intervenant saisit cette occasion pour réaffirmer que son pays appuie les efforts de développement du Cap-Vert et souhaiterait avoir davantage d'informations à propos du reclassement actuel de ce dernier.

M. Dos Santos Tarrago (Brésil) aimerait savoir quel rôle l'aide internationale a joué dans la réussite du Cap-Vert et quels besoins le Gouvernement prévoit en matière d'aide à l'avenir. Il se demande également quelle incidence l'amélioration de la situation du Cap-

Vert aura sur l'émigration, car les envois de fonds ont jusque-là constitué une source précieuse de recettes.

M. Sealy (Barbade), félicitant la population du Cap-Vert de ces résultats, souscrit aux préoccupations formulées par les précédents intervenants concernant l'engagement des donateurs et demande si les engagements qu'ils ont déjà pris restent valables. Certains aspects de la procédure de reclassement semblent contradictoires et il espère que le Conseil réexaminera ce principe le moment venu.

M. Miller (États-Unis), félicitant le Cap-Vert du niveau des progrès accomplis, convient que la question du reclassement des pays les moins avancés est sujette à controverse et pense que la situation devrait être réexaminée. Il n'est pas logique que le succès soit pénalisé et les flux d'aide vers les pays en transition ne devraient pas être interrompus brutalement. À cet égard, l'intervenant veut espérer que tous les engagements déjà contractés auprès du Cap-Vert seront respectés. Il lui semblerait souhaitable que des pays tels que le Cap-Vert recherchent un appui externe accru en dehors de l'APD classique, sous forme par exemple de ressources liées au commerce ou à l'investissement étranger direct. On pourrait aussi envisager que la communauté internationale fournisse une aide plus importante dans le cadre de programmes d'aide au commerce et de promotion des investissements.

S'agissant de savoir si les flux d'aide devraient être essentiellement déterminés en fonction des besoins, l'intervenant souhaite établir une distinction entre aide humanitaire et aide au développement. Les États-Unis s'efforcent de fournir des ressources pratiquement illimitées en cas de crise humanitaire, mais s'agissant de ressources destinées au développement, le critère de l'efficacité doit rentrer en ligne de compte.

M. Marques (Portugal), félicitant le Cap-Vert de ses résultats, l'assure à nouveau du soutien que son pays est prêt à lui apporter en tant que partenaire, notamment pour l'aider à faire face aux problèmes qui se posent encore concernant la sécurité alimentaire et les ressources hydriques.

M. Borges (Cap-Vert) confirme que le Cap-Vert a surmonté de nombreuses difficultés envers et contre tout, mais n'ignore pas qu'il reste beaucoup à faire. Il remercie les intervenants de leurs généreux propos, mais l'idée d'ériger le Cap-Vert en "exemple" pour d'autres pays ou de suggérer à d'autres de tirer des

“leçons” de son expérience le gêne. Il préfère penser que son pays participe avec les autres à un processus de mise en commun de données d’expérience.

En ce qui concerne le reclassement du Cap-Vert, l’intervenant estime que cette notion ne pose pas problème au seul Cap-Vert mais à l’ensemble de la communauté internationale. Le Cap-Vert accepte les risques inhérents à la transition, mais tient à souligner que les partenaires de développement et l’ensemble de la communauté internationale devraient assumer leurs responsabilités, conformément à la déclaration relative à l’efficacité et à la pérennité du reclassement du Cap-Vert que le Groupe consultatif d’appui à la transition de l’Organisation des Nations Unies a récemment adoptée.

En ce qui concerne la question relative à l’importance des investissements internationaux, l’intervenant dit que 90% du budget d’équipement du Cap-Vert a été financé par des sources extérieures. Les investissements publics doivent se poursuivre pour que le pays puisse diversifier ses sources de financement extérieur. Il est évident, par exemple, que les investisseurs privés ne seront pas enclins à investir au Cap-Vert en l’absence d’infrastructures complètes et performantes. Le renforcement de l’aide publique et la création de conditions favorables à la diversification des investissements sont directement liés.

La séance est levée à 19 h 30.